

Réunion du 2 décembre 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, M. Sébastien ZAEGEL, membres.
- Procuration(s) : Mme Martine JUNG ayant donné pouvoir à M. Eric ELKOUBY, Mme Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à M. Frédéric BIERRY, M. Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Mme Françoise BEY, Mme Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à M. Etienne WOLF, M. Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Mme Françoise BUFFET
- Excusé(s) :
- Absent(s) : Mme JURDANT-PFEIFFER Pascale, Mme PFERSDORFF Françoise, M. SENE Marc
- Ne prennent pas part au vote :
- Rapporteur : M. Etienne BURGER

CP/2019/578

A450_2019_11_22_578

00000 - Administration générale

Proposition de mise à jour du règlement encadrant les contreparties de travail exigibles pour l'usage des deux logements de fonction du château du Haut-Koenigsbourg occupés par nécessité absolue de service(NAS).

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation et sur proposition de son président décide de la mise à jour du règlement encadrant les contreparties de travail exigibles pour l'usage des deux logements de fonction du château du Haut-Koenigsbourg occupés par nécessité absolue de service (NAS) à partir du 1er janvier 2020, tel que présenté en annexe 1 de la présente délibération et décide de l'abrogation du règlement actuel, adopté le 15/12/2016.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 43

Vote(s) pour :	M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Etienne WOLF, Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Mme Frédérique MOZZICONACCI, M. Serge OEHLER, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL, M. Frédéric BIERRY, M. Nicolas MATT	43
-----------------------	---	----

Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20191202-
lmc1133232-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 04/12/19